

**Tourisme Autochtone Québec /
Indigenous Tourism Québec**

**États financiers
au 31 mars 2026**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 13
Annexe	14 - 17

Rapport de l'auditeur indépendant

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 600
255, rue Racine Est
Chicoutimi (Québec)
G7H 7L2

T 418 549-4142

Aux administrateurs de
Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables et l'annexe.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2026 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nat Chlo Gauthier SEACRC

Chicoutimi
Le 20 août 2026

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A128956

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	2026 \$	2025 \$
Produits		
Apports		
Service aux Autochtones Canada	556 092	536 715
Ministère du Tourisme du Québec	770 302	413 401
Développement économique Canada	2 995 232	1 995 000
Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit	125 716	224 797
Association touristique autochtone du Canada		90 156
Alliance de l'industrie touristique du Québec	50 000	50 000
Revenus autonomes		
Cotisations des membres	102 346	100 025
Publicité	83 555	84 631
Tournées et événements	31 542	303 048
Gestion	157 846	119 654
Intérêts	1 178	2 581
	4 873 809	3 920 008
Charges		
Salaires et charges sociales	778 784	706 949
Publicité et marketing	457 525	598 993
Octrois, subventions et aides	2 621 374	1 481 676
Déplacements et représentations	194 374	291 404
Charges locatives	26 316	28 669
Cotisations et abonnements	28 097	23 376
Télécommunications	27 666	28 145
Assurances	7 858	7 355
Participation à des projets	236 751	55 262
Frais de formation	9 471	13 823
Frais de réunions	115	7 637
Fournitures et frais de bureau	9 408	30 046
Location de salles et d'équipements	17 470	4 921
Divers	2 373	5 650
Honoraires événementiels	18 196	11 755
Honoraires professionnels	333 645	584 545
Honoraires de gestion	42 853	12 787
Frais bancaires	4 957	7 649
Taxes et permis	78	159
Intérêts sur l'emprunt bancaire		125
Créances douteuses	11 805	1 710
Amortissement des immobilisations corporelles	8 149	7 412
	4 837 265	3 910 048
Excédent des produits par rapport aux charges	36 544	9 960

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers. L'annexe présente le détail des produits et des charges par projet.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	2026			2025
	Non affecté	Investi en immobilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	280 532	22 025	302 557	292 597
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	44 693	(8 149)	36 544	9 960
Investissement en immobilisations corporelles	(8 183)	8 183		
Solde à la fin	317 042	22 059	339 101	302 557

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	2026	2025
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	36 544	9 960
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	8 149	7 412
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	64 200	(10 309)
Apports à recevoir	191	460 324
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	105 360	(310 786)
Apports reportés	719 499	(321 808)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	933 943	(165 207)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(8 183)	(1 814)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire et flux de trésorerie liés aux activités de financement	(150 000)	150 000
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	775 760	(17 021)
Encaisse au début	211 036	228 057
Encaisse à la fin	986 796	211 036

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Situation financière

au 31 mars 2026

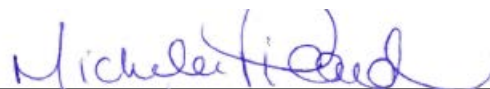
	2026	2025
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse (note 3)	986 796	211 036
Comptes clients et autres créances (note 4)	171 295	235 495
Apports à recevoir (note 5)	353 351	353 542
	<u>1 511 442</u>	800 073
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 6)	22 059	22 025
	<u>1 533 501</u>	<u>822 098</u>
PASSIF		
Court terme		
Emprunt bancaire (note 7)		150 000
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 8)	272 971	167 611
Apports reportés (note 9)	921 429	201 930
	<u>1 194 400</u>	519 541
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	22 059	22 025
Non affecté	317 042	280 532
	<u>339 101</u>	302 557
	<u>1 533 501</u>	<u>822 098</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), œuvre dans le domaine de l'industrie touristique et a pour mission de développer et promouvoir les produits touristiques axés sur la mise en valeur des cultures autochtones. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif au sens de la loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes et l'annexe. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). Dans le cas des actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés, ceux-ci sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent :

	Taux
Mobilier et agencements	20 %
Équipement informatique	33 %

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotation sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Revenu de publicité, de tournées et événements et de gestion

Les produits de l'organisme proviennent également de la vente de publicités, de tournées et événements et de gestion. Ils sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le service est rendu, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Cotisations des membres

L'organisme constate les revenus de cotisations des membres selon les modalités prévues aux ententes conclues avec ses membres, au fur et à mesure de la prestation des services, lorsque les cotisations sont déterminées ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Avantages sociaux futurs

La comptabilité des régimes à cotisations définies est appliquée au régime de retraite interentreprises à prestations définies, car l'organisme ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies. Conséquemment, la charge de retraite afférente à ce régime est comptabilisée à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel les services sont fournis par les employés.

3 - ENCAISSE

Le solde d'encaisse comprend un montant de 850 000 \$ provenant d'un compte bancaire qui porte intérêt à 2 % et un montant de 72 356 \$ (50 000 \$ en 2025) provenant d'un compte bancaire qui porte intérêt à 1,5 % (2,1 % en 2025).

4 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2026	2025
	\$	\$
Comptes clients	158 666	229 331
Taxes à la consommation	12 629	6 164
	171 295	235 495

5 - APPORTS À RECEVOIR

	2026	2025
	\$	\$
Développement économique Canada	322 635	98 740
Services aux Autochtones Canada		167 302
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit	25 716	75 000
Alliance de l'industrie touristique du Québec		12 500
Ministère du Tourisme du Québec	5 000	
	353 351	353 542

6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2026			2025
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	64 871	54 334	10 537	7 623
Mobilier et agencements	42 056	30 534	11 522	14 402
	106 927	84 868	22 059	22 025

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

7 - EMPRUNT BANCAIRE AUTORISÉ

L'emprunt bancaire autorisé, d'un montant autorisé de 250 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 3 % (7,45 %; 7,95 % au 31 mars 2025) et est renégociable annuellement. L'universalité des créances présentes et futures est donnée en garantie de l'emprunt bancaire.

8 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	268 050	126 838
Salaires et retenues à la source à payer	4 921	40 773
	<u>272 971</u>	<u>167 611</u>

9 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Solde au début	201 930	523 738
Apports de l'exercice	1 306 833	
	<u>1 508 763</u>	523 738
Montant constaté à titre de produits	<u>(587 334)</u>	<u>(321 808)</u>
Solde à la fin	<u>921 429</u>	<u>201 930</u>

Les apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de différents projets.

10 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC UN ADMINISTRATEUR

L'organisme a engagé les charges suivantes avec un administrateur :

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Charges		
Charges locatives	25 176	25 176

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et mesurées à la valeur d'échange, excluant les instruments financiers qui en découlent.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

11 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir et les comptes clients, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

L'encaisse porte intérêt à taux fixe et expose donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt

L'emprunt bancaire autorisé porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Annexe

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

RÉSULTATS PAR PROJET

						2026
	DEC - Programme de croissance du tourisme	DEC - Opérations de base	IA Nord	SAC - Gouvernance	SAC - IPS tourisme et PPCPE	SAC - Planification stratégique
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits						
Apports						
Service aux Autochtones Canada				13 206	250 000	17 886
Ministère du Tourisme du Québec						
Développement économique Canada	2 570 876	424 356				
Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit						
Association touristique autochtone du Canada						
Alliance de l'industrie touristique du Québec						
Revenu autonome						
Cotisations des membres						
Publicité						
Tournées et événements						
Gestion			60 000			
Intérêts						
Divers				3 681		4 618
	2 570 876	424 356	60 000	16 887	250 000	22 504

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Annexe

au 31 mars 2026

						2026
	DEC - Programme de croissance du tourisme	DEC - Opérations de base	IA Nord	SAC - Gouvernance	SAC - IPS tourisme et PPCPE	SAC - Opérations de base
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Charges d'exploitation et d'administration						
Salaires et charges sociales	107 730	208 944	53 898			
Publicité et marketing	50 515	116 018			101 502	
Octrois, subventions et aides	2 425 501					
Déplacements et représentations	8 526	43 443	1 064	320	8 719	3 019
Charges locatives			1 789			
Taxes et permis						
Cotisations et abonnements	3 386	7 776	818	1 988	861	1 426
Télécommunications		6 069	1 881		5 266	
Assurances			414			
Participation à des projets		5 659			20 350	
Frais de formation		1 385				1 600
Frais de réunions						
Fournitures et frais de bureau	116		415		1 268	
Location de salles et d'équipements	5 100	721			9 450	
Connaissances stratégiques						
Entretien et réparations						
Divers		948			65	
Créances douteuses						
Honoraires événementiels						
Honoraires professionnels	15 887	34 037		13 117	77 712	14 426
Honoraires de gestion				1 462	25 000	2 033
Intérêts sur l'emprunt bancaire						
Frais bancaires						
Amortissement des immobilisations corporelles						
	2 616 761	425 000	60 279	16 887	250 193	22 504
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(45 885)	(644)	(279)		(193)	

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Annexe

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

RÉSULTATS PAR PROJET

							2026	2025
	SRPNI - Mamowinitotan	Alliance	TQ - Geiteget	TQ - Continuum Mandat	TQ - Transition climatique	Autres	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Apports								
Service aux Autochtones Canada							556 092	536 715
Ministère du Tourisme du Québec			109 461	401 116	28 571	23 112	562 260	413 401
Développement économique Canada							2 995 232	1 995 000
Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit	125 716						125 716	224 797
Association touristique autochtone du Canada								90 156
Alliance de l'industrie touristique du Québec		50 000					50 000	50 000
Revenus autonomes								
Cotisations des membres						102 346	102 346	100 025
Publicité	5 500					78 055	83 555	84 631
Tournées et événements						31 542	31 542	303 048
Gestion				41 593		56 253	157 846	119 654
Intérêts						1 178	1 178	2 581
Divers	9 102					(17 401)		-
	140 318	50 000	109 461	442 709	28 571	275 085	4 665 767	3 920 008

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	2026						2025
	SRPNI - Mamowinitotan	Alliance	TQ - Geiteget	TQ - Continuum Mandat	TQ - Transition climatique	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Charges d'exploitation et d'administration							
Salaires et charges sociales	26 494		31 692	142 330	26 815	(14 119)	778 784
Publicité et marketing	33 224	31 585	3 640	15 413		(23 164)	457 525
Octrois, subventions et aides				195 873			2 621 374
Déplacements et représentations	12 317	17 704	1 256	30 019	327	67 660	194 374
Charges locatives	879			4 724		18 924	26 316
Taxes et permis						78	78
Cotisations et abonnements	605	128	275	2 164		8 670	28 097
Télécommunications	4 470			4 966		5 014	27 666
Assurances	203			1 092		6 149	7 858
Participation à des projets	1 900	800					28 709
Frais de formation	4 036	240		2 000		210	9 471
Frais de réunions						115	115
Fournitures et frais de bureau	1 030			1 095		2 982	9 408
Location de salles et d'équipements	1 660	339		200			17 470
Entretien et réparations							
Divers	81	330		300		649	2 373
Créances douteuses						11 805	11 805
Honoraires événementiels						18 196	18 196
Honoraires professionnels	53 419	526	77 497	42 533		(1 342)	333 645
Honoraires de gestion					1 429		42 853
Frais bancaires						4 957	4 957
Intérêts sur l'emprunt bancaire							
Amortissement des immobilisations corporelles						8 149	8 149
	140 318	51 652	114 360	442 709	28 571	114 933	4 629 223
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		(1 652)	(4 899)			160 152	36 544